

## Wanadoo-Ovh : interrogations sur le rôle de l'hébergeur

**Le fournisseur d'accès Internet répond aux accusations d'Ovh en condamnant la mise en place d'une liste noire sur les serveurs de l'hébergeur, à des fins commerciales. Une version corroborée par les acteurs du milieu télécoms.**

**16/02/2005** Dans notre édition d'hier, le directeur technique d'Ovh, Octave Klabla pointait du doigt la disparition de plus d'un million d'e-mails en provenance de l'infrastructure de France Telecom et à destination des installations d'Ovh (*lire l'article du 15/02/2005*).

 [En savoir plus](#)

 [Dossier](#)  [Sites web](#)

La réponse officielle de Wanadoo est tombée aujourd'hui : il y a bien un problème de communication entre Wanadoo et Ovh mais Wanadoo n'en est pas à l'origine.

Et derrière cette disparition d'e-mails, la théorie d'une simple brouille commerciale est évoquée par l'ensemble du secteur télécoms. "Cela fait six mois que ça dure. Ovh mène une politique de tarification très basse et son objectif est d'obtenir de la part de Wanadoo des accords commerciaux préférentiels, ce que l'on appelle le peering", souligne ainsi Issam Hakimi, directeur général de l'opérateur Transnode.

Le peering est un accord de principe qui engage deux acteurs télécoms à échanger leurs bandes passantes gratuitement. Sans cet accord de peering, les sociétés doivent faire appel à des fournisseurs de transit qui louent les lignes à des tarifs plus élevés. Obtenir le plus d'accords de peering possible représente donc l'un des moyens de réduire les coûts et faire baisser les prix en bout de chaîne.

Une version confirmée par Wanadoo. "France Telecom a une politique officielle d'éligibilité au peering. La procédure est claire et expliquée. Ovh avait déjà fait une demande de peering qu'ils ont renouvelée en début d'année, suite à une demande d'informations commerciales au sujet d'Open Transit [NDLR : la filiale de gestion de la bande passante chez France Telecom] mais ils [Ovh] ne remplissent pas toutes les conditions d'accès. Nous avons proposé une alternative à laquelle ils n'ont pas répondu. Depuis, ils refusent les adresses e-mails en provenance de Wanadoo afin de faire pression et d'obtenir cet accord", déclare-t-on chez l'opérateur historique.

### "Ovh refuse les adresses e-mails en provenance de Wanadoo" - France Télécom

Les termes d'accès au peering chez Wanadoo sont en effet très stricts. "Il y a un an environ, notre trafic avoisinait les 100 Mbits, nous ne pouvions alors prétendre au peering avec Wanadoo car dans leurs conditions, il fallait un débit minimum de 500 Mbits. Nous avons atteint ce type de débit il y a six mois environ, mais ils ont alors changé les conditions d'accès. Il faut désormais avoir une présence nationale", confirme Octave Klabla. Or, l'hébergeur aujourd'hui centré sur la région Ile-de-France, ne dispose pas d'une telle couverture.

Pour Issam Hakimi, directeur de l'opérateur Transnode, "depuis plusieurs mois on assiste à une course à la baisse des prix des principaux discounters du marché, certains allant jusqu'à proposer le Mb/s à 10 euro HT". Selon lui, ces prix sont possibles à cause de 2 facteurs principaux, "la consommation réelle - lorsque 10 Mb/s sont vendus il ne seront consommés qu'en partie - et les accords de peering - permettant d'échanger gratuitement du trafic". Dans ce dernier cas, "Wanadoo est une cible très recherchée mais je ne pense pas que la prise en otage d'un opérateur représente une quelconque solution viable dans le temps", poursuit-il.

Pour France Telecom, cet accord d'échanges n'a tout simplement pas d'intérêt. En effet, le peering s'établit généralement entre acteurs de même taille afin d'échanger autant de données dans un sens que dans l'autre. Or, selon Octave Klabla : "nous consommons plus de bande passante que l'inverse avec Wanadoo". Plutôt qu'un accord unidirectionnel, la direction de France Telecom a proposé une offre de location de bande passante, une proposition écartée par Ovh.

"Conformément à notre stratégie, nous sommes prêts à acheter du transit mais nous voulions du peering avec", commente Octave Klabla à propos des raisons de ce refus. En août 2004, le directeur technique d'Ovh menaçait de recourir à la manière forte pour régler ce différend avec Wanadoo.

## "Si on bloquait le trafic e-mail de France Telecom vers notre réseau, en 3-4 jours tout serait résolu" - Ovh

Sur le [site d'Ovh](#), il écrivait : "pour éviter de jouer au bras de fer et vous mettre au coeur d'un conflit (le trafic e-mail de France Telecom vers notre réseau représente 50Mbps en continu, si on le bloquait en 3-4 jours tout serait résolu, mais bon ...), on vous demande de nous donner un coup de main pour faire 'passer l'information à la personne qu'il faut' pour faire avancer les choses. Si malgré tout, début septembre, notre requête de peering reste toujours dans le vide, nous allons devoir passer par la méthode forte pour se faire entendre. On espère de ne pas devoir aller jusque là".

Pourtant, le directeur technique nie toute intention de passer à l'acte et s'emporte dans un premier temps. "C'est complètement faux de prétendre que nous faisons du chantage en coupant les communications avec Wanadoo. C'est de la diffamation", affirmait-il dans la matinée. Recontacté dans l'après-midi, le directeur technique d'Ovh calme alors le jeu : "si Wanadoo a pu penser qu'il s'agissait d'une tentative de chantage de notre part, nous nous en excusons".

"Nous sommes en train de mettre en place des serveurs MX secondaires en dehors de notre réseau pour rétablir les communications. Il a fallu un certain temps pour monter tout ça et nous pensions que Wanadoo aurait trouvé avant l'origine du problème", déclare Octave Klabar. Cette solution temporaire devrait rétablir les communications entre Wanadoo et Ovh et tend à valider l'hypothèse de la mise en place d'une liste noire par l'un des deux acteurs. Par ailleurs, les services de communication de Free et de France Telecom ont démenti avoir rencontré des problèmes similaires au niveau du service Proxad, comme nous l'affirmions hier sur la base de renseignements erronés. [Yves DROTHIER, JDN Solutions](#)

 [En savoir plus](#)

 [Dossier](#) ▶ [Sites web](#)

Copyright 2006 Benchmark Group - 69-71 avenue Pierre Grenier, 92517 Boulogne Billancourt Cedex, FRANCE

[Lancer l'impression](#)